

Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le jeudi 19 mai 2022, à 16 h 30 par vidéoconférence, mesure exceptionnelle mise en place en raison de la pandémie actuelle (COVID-19).

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Martin Dampousse, président
- Monsieur Mario Lemay, premier vice-président
- Monsieur Stéphane Williams, deuxième vice-président
- Monsieur Claude Dalpé, directeur
- Madame Isabelle Poulet, directrice
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur

Messieurs Mathieu Daviault, membre substitut de la Ville de Saint-Amable, Yves Lanthier, secrétaire-trésorier ainsi que Mesdames Sylvie Beaulieu, membre substitut de la Ville de Sainte-Julie et Marie-Josée Daigle, secrétaire-trésorière adjointe étaient aussi présents.

Résolution 22-5330 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU JEUDI 19 MAI 2022

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Madame Isabelle Poulet il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du jeudi 19 mai 2022 tenue à 16 h 30 par vidéoconférence.

L'ordre du jour est le suivant :

Résolution 22-5331 Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2022

Résolution 22-5332 Approbation des dépenses du 22 avril au 19 mai 2022

Résolution 21-5333 Levée de l'assemblée

Entrée en vigueur : 19-05-2022

Résolution 22-5331 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 AVRIL 2022

Sur proposition de Monsieur Mario Lemay appuyé par Monsieur Stéphane Williams il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 21 avril 2022 par vidéoconférence.

Entrée en vigueur : 19-05-2022

Résolution 22-5332 APPROBATION DES DÉPENSES DU 22 AVRIL AU 19 MAI 2022

Sur proposition de Monsieur Daniel Dalpé appuyé par Madame Isabelle Poulet il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 22 avril au 19 mai 2022.

Entrée en vigueur : 19-05-2022

PROCHAINE SÉANCE

Tel que fixé statutairement par la résolution 84-651, la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration se tiendra le jeudi 16 juin 2022 à 16 h par visioconférence;

Entrée en vigueur : 19-05-2022

Résolution 21-5333 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Monsieur Gaétan Marcil appuyé par Monsieur Stéphane Williams il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 19-05-2022

.....
Président

.....
Secrétaire-trésorier